

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00131**

**SOUTIEN A L'ASSOCIATION RUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA  
MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF LA CENTRALE DES MARCHES SOLIDAIRES  
(CMS)**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160322-D20160013110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

### **SOUTIEN A L'ASSOCIATION RUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF LA CENTRALE DES MARCHES SOLIDAIRES (CMS)**

Dans le cadre de son projet de territoire 2014-2020, Saint-Etienne Métropole souhaite engager un plan d'action volontariste, en lien avec le Contrat économique sectoriel dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour accompagner et développer les entreprises de l'ESS.

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédié à l'ESS est d'accélérer les créations d'emplois. Cet enjeu se décline en 3 axes :

1. accompagner les projets d'entrepreneuriat ESS,
2. accompagner et consolider les entreprises de l'ESS du territoire,
3. promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

L'un des objectifs du 2<sup>ème</sup> axe est d'améliorer l'accès des structures de l'ESS à la commande publique pour soutenir le développement d'affaires dans l'ESS et ainsi consolider le modèle économique de ces entreprises. A ce titre, l'association Rues du Développement Durable (RDD) a été retenue pour porter le dispositif de la Centrale des Marchés Solidaires (CMS).

La CMS est un outil d'appui dans la réponse aux marchés des structures de l'ESS par l'information, la formation, la mise à disposition d'outils, l'accompagnement des structures de l'ESS pour leur permettre de rédiger leurs réponses. La CMS recherche également la mise en réseau des structures de l'ESS pour favoriser les coopérations et les réponses groupées.

Ainsi, la CMS est aujourd'hui constituée d'une base de données de 350 acteurs de l'ESS, d'une plate-forme web dédiée, de nombreux articles d'informations. Elle a permis l'organisation d'informations collectives, la rencontre et la sensibilisation de 120 structures de l'ESS pour les informer de l'offre de service de la CMS.

Une veille active aux appels d'offre et consultations de moins de 20 K€ a permis la diffusion en directions des structures de l'ESS. Des formations à la carte sur la réponse aux appels d'offre ont également été mises en place.

Au total, ce sont 23 accompagnements de structures seules ou de 7 groupements qui ont été accompagnés jusqu'au dépôt de pli.

Pour l'année 2016, Saint-Etienne Métropole souhaite poursuivre le soutien à ce dispositif à hauteur de 10 000€. Les actions prioritaires retenues sont : accompagnement de structures à la constitution de dossiers de réponse aux marchés publics, participation à la conférence économique organisée par Saint-Etienne Métropole, renforcement du lien entre RDD et la mission Clauses d'insertion pour une sensibilisation des acheteurs à l'achat responsable.

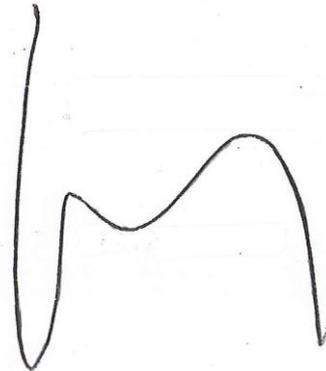
La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2016 article SERV 6574 destination PROCESS.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **décide le versement d'une subvention à l'association Rues du Développement Durable d'un montant de 10 000 € au titre du soutien de la Centrale des Marchés Solidaires pour l'année 2016,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et l'association Rues du Développement Durable, permettant le versement de cette subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

**Hervé REYNAUD**